

Pour diffusion immédiate

Crues printanières de la rivière Chaudière et restriction possible de la consommation en eau potable

LA VILLE DE LÉVIS PRÊTE À INTERVENIR EN TOUT TEMPS

Lévis, le 2 avril 2014. – « Si les crues printanières remettent en suspension les sédiments contaminés sur les berges et au fond de la rivière Chaudière, la Ville de Lévis est prête à intervenir en tout temps », a assuré le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, lors du point de presse tenu aujourd'hui à propos des suites de la tragédie de Lac-Mégantic.

« Grâce au système alternatif d'alimentation en eau potable qui a été amélioré l'automne dernier et avec la collaboration de la population, tous les Lévisiens et les Lévisiennes bénéficieront d'une eau potable de qualité même pendant les crues printanières, advenant la détection de polluants dans la rivière Chaudière », a-t-il ajouté.

En vertu d'un protocole d'entente établi l'automne dernier visant à assurer un suivi rigoureux de l'état de la rivière Chaudière, la Ville de Lévis, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et la Direction de la santé publique demeurent aux aguets. Les autorités pourraient exiger en tout temps d'interrompre temporairement l'alimentation depuis la rivière Chaudière et la Ville de Lévis activerait, en conséquence, son plan alternatif d'alimentation en eau potable.

« Il est important de préciser qu'un système d'alerte permettra à Lévis d'être avisée si des contaminants étaient détectés en amont, soit à Saint-Georges ou Sainte-Marie, laissant ainsi suffisamment de temps pour fermer la prise d'eau de l'usine de traitement de l'eau de Charny et pour mettre en branle le plan d'intervention visant le maintien de l'alimentation en eau », a précisé monsieur Lehouillier.

Système alternatif d'alimentation en eau amélioré

Rappelons que la Ville avait annoncé l'automne dernier cette possibilité de devoir fermer à nouveau la prise d'eau de la rivière Chaudière qui alimente l'usine de traitement de l'eau de Charny. « La Ville s'est affairée depuis à mettre en place un plan d'intervention amélioré, advenant la détection de polluants dans la rivière Chaudière », a souligné le maire.

Ce système consiste à activer des interconnexions en provenance de l'usine du secteur Saint-Romuald vers le secteur Charny (lien B2) et vers le secteur Saint-Nicolas (lien C2). De plus, il propose une interconnexion au poste de surpression Perreault faisant partie du réseau alimenté par l'usine de production d'eau potable Desjardins de Lévis vers le réseau de Saint-Romuald. Cette dernière interconnexion provoquera une baisse de pression pour certains quartiers à l'ouest de l'arrondissement Desjardins.

Sécuriser notre approvisionnement en eau potable

Par ailleurs, dans le cadre du Plan directeur d'aqueduc actuellement en préparation et à la lumière de l'expérience vécue dans la foulée de la tragédie du Lac-Mégantic, la Ville de Lévis a l'intention de tout mettre en œuvre pour relier l'ensemble des interconnexions sur le territoire de Lévis. «L'objectif poursuivi est de sécuriser l'approvisionnement en eau potable dans tous les secteurs de la ville», a indiqué monsieur Lehouillier.

La population invitée à collaborer

Advenant la suspension des sédiments contaminés sur les berges et au fond de la rivière Chaudière, la population sera invitée à collaborer afin de réduire sa consommation en eau potable.

« Une réduction de la consommation d'eau potable équivalente à 30 % de la consommation actuelle sera à prévoir. C'est toute la population de la Ville de Lévis qui devra collaborer, puisque les équipements de notre système alternatif et l'éventuelle alimentation à partir de la rivière Beaurivage ne suffiront pas à répondre à la demande en forte croissance en cette période printanière de l'année. C'est donc à titre préventif que nous avisons aujourd'hui la population lévisienne », a insisté le maire de Lévis.

Surveillez l'actualité

En terminant, le maire a invité la population à surveiller l'information diffusée par la Ville et à suivre les consignes de réduction de consommation. « Nous comptons sur la collaboration de tous les Lévisiens et les Lévisiennes pour agir promptement si nous devons en arriver à cette solution », a-t-il conclu. Le cas échéant, une communication sera adressée à la population afin de lui faire part des comportements à adopter.

La Ville informera la population par ses moyens habituels (communiqués de presse, alertes de courriel, Twitter, panneaux à messages variables, enseignes extérieures, etc.). Elle invite d'ailleurs la population à s'abonner aux alertes de courriel en suivant le lien ci-dessous : www.ville.levis.qc.ca/alertes.

Rappelons qu'en juillet dernier, à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, suspectant l'apparition d'hydrocarbures dans la rivière Chaudière et donc à la prise d'eau de l'usine de traitement de l'eau de Charny, avait recommandé à la Ville de cesser de puiser son eau brute à partir de la rivière Chaudière. Cette situation avait entraîné des mesures exceptionnelles afin de maintenir l'alimentation en eau pour près de 50 000 personnes résidant à l'ouest de la ville (secteurs Charny, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas et Saint-Étienne-de-Lauzon). De ce fait, la population de ces secteurs avait été contrainte de réduire considérablement sa consommation d'eau potable.

– 30 –

Source : Direction des communications
Tél. : 418 835-8292

